

Notre projet éducatif

L'objet de cette charte est de définir le projet éducatif de notre école maternelle et primaire, de déterminer les valeurs, les orientations et les actions, principalement au niveau éducatif mais également au niveau pédagogique. Il est aussi de spécifier le rôle des différents partenaires.

L'école doit amener les jeunes à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et multiculturelle.

Elle doit promouvoir l'épanouissement individuel de chaque enfant en développant la confiance en soi, l'autonomie, la tolérance et la solidarité envers les autres.

Elle doit amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active et créatrice dans la vie économique et sociale.

Elle doit aider les enfants à devenir acteurs de leur propre formation et constructeurs de leur propre savoir. Elle doit susciter chez eux le goût d'acquérir ces savoirs et ces compétences.

Elle promeut dans sa démarche éducative des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'Humanité.

Plusieurs vecteurs seront privilégiés pour affronter sereinement la réalité. Ainsi, sourire et humour resserrent nos liens et témoignent de notre joie de vivre. Le temps passé à se parler, entre parents, élèves et enseignants, l'écoute, le dialogue et l'ouverture aux autres attesteront du respect que nous avons les uns pour les autres.

L'école se présente comme un guide pour amener les enfants vers le meilleur d'eux-mêmes, en faisant naître en eux le plaisir de chercher et de découvrir, en les aidant à avoir une « tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine ».

Elle réveille la vie de groupe par un souci réel des autres et une solidarité avec les moins favorisés, autant de valeurs chrétiennes et universelles dont l'équipe éducative espère faire vivre les enfants.

L'école veillera également toujours à :

- ❑ accueillir **tous** les enfants tels qu'ils sont, **sans discrimination** sociale ni économique ;
- ❑ accepter chaque enfant dans sa **différence** en attribuant à chacun une **place privilégiée** ;
- ❑ veiller à ce que le regard porté sur les enfants soit un **regard résolument positif et encourageant** ;
- ❑ favoriser des lieux et des temps de parole qui permettent aux enfants de **participer à la vie de l'école** ;
- ❑ mettre en place des **stratégies pour respecter les styles et les rythmes d'apprentissage** propres à chaque enfant ;
- ❑ mettre en œuvre toutes mesures utiles à **l'intégration des élèves peu adaptés aux exigences de la vie scolaire** (remédiation, lutte contre le décrochage scolaire, prévention de la violence, prise en charge de la dimension sociale et familiale,...) ;

- éveiller les élèves à une relation possible avec Dieu. **La Foi est un chemin de liberté.** Cette relation avec Dieu pourra naître et s'enrichir à partir de l'Évangile, du témoignage de croyants. Elle se jouera aussi dans la vie de tous les jours de l'enfant, dans ses découvertes à l'école, ses jeux, sa relation à l'autre.

Le règlement général de l'école s'inspirera donc de l'esprit de ce projet éducatif.